

# Les enjeux liés au travail pour les personnes en demande d'asile en ce temps de Covid-19

JILL HANLEY, PHD

PROFESSEURE AGRÉGÉE, ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL DE MCGILL

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE, INSTITUT UNIVERSITAIRE SHERPA

# Plan de la présentation

- ▶ Le travail dans la vie des demandeurs d'asile
- ▶ Profil d'emploi avant la COVID-19
- ▶ L'importance du travail dans le temps de la COVID-19
- ▶ Expériences de travail durant la COVID-19
- ▶ Revendications: conditions de travail, régularisation
- ▶ Intervention directe
- ▶ Discussion



*Le travail dans la vie  
des demandeurs  
d'asile*

# Le travail: enjeu majeur pour les demandeurs d'asile

- ▶ Doivent demander un permis de travail – pas automatique
- ▶ NAS qui commence avec un '9', avec une date d'expiration
- ▶ Peu d'accès aux services d'employabilité
- ▶ Exclus des garderies subventionnées – campagne TCRI:  
<http://tcri.qc.ca/nouvelles/377-communique%C3%A9-demandeurs-d%E2%80%99asile-exclus-du-droit-d%E2%80%99acc%C3%A8s-aux-garderies-subventionn%C3%A9es-recours-judiciaire-intent%C3%A9>

# Pourquoi le travail est-il important pour les demandeurs d'asile?

- ▶ Pour ne pas dépendre de l'aide sociale
- ▶ Pour pouvoir envoyer de l'argent à leur famille
- ▶ Pour ne pas perdre leurs compétences professionnelles
- ▶ Pour le bien-être psycho-social
- ▶ Pour l'intégration



*Profil des travailleurs  
demandeurs d'asile  
avant la COVID-19*

# Surreprésentation dans les emplois précaires

- ▶ Bas salaires
- ▶ Manufactures, transformation alimentaire, soins aux personnes
- ▶ Conditions SST difficiles
- ▶ Type d'emploi précaire (contrats temporaire/temps partiel, peu d'heures, agences de placement)

# Discrimination sur le marché du travail

- ▶ Impact du NAS '9' – temporaire
- ▶ Racisme
- ▶ Non-reconnaissance des acquis
- ▶ Ségrégation selon l'origine et le sexe

# Exploitation sur le marché du travail

- ▶ Agences de placement informelles
- ▶ Non-respect des normes du travail
- ▶ Menaces d'être dénoncé « à l'immigration »
- ▶ Harcèlement psychologique et sexuel
- ▶ *Encore pire pour les demandeurs d'asile refusés/sans papier*



# Le rôle du travail dans la crise de la COVID-19

# Centralité du travail dans la crise de la COVID-19

## Autant pour ceux qui travaillent...

- ▶ Travail « essentiel » plus répandu que les stéréotypes
- ▶ Milieux de travail = 55+% des éclosions

## ...Que pour ceux qui ne travaillent plus...

- ▶ Fermeture de nombreuses entreprises
- ▶ Resserrement des mesures de sécurité financière COVID-19
- ▶ Chômage important à l'horizon (11.5% en octobre 2020)



# Le travail des demandeurs d'asile durant la crise de la COVID-19

# Surreprésentation des demandeurs d'asile dans les secteurs « essentiels »

- ▶ Nombreux parmi les « anges gardiens » dans le secteur de santé - surtout parmi les PABs (rapport TCRI)
  - ▶ Moins reconnus : nettoyeurs, buanderie, cuisine
- ▶ Autres secteurs: entrepôts, épiceries, manufacture, agriculture
- ▶ Santé et sécurité au travail = enjeu clé
  - ▶ Espace, équipement, transport, éclosions

# Difficile de se retirer du travail

- ▶ Nécessité de continuer d'envoyer de l'argent à la famille dans le pays d'origine
- ▶ Peur de ne pas pouvoir retourner à leur emploi après l'isolement ou une quarantaine
- ▶ Pression de la part de certains employeurs pour continuer à travailler, même quand: écoles fermées, contact avec un cas de COVID-19 (asymptomatique), éclosion dans le milieu de travail

# Droits au travail durant la COVID-19

- ▶ Mêmes droits au travail que tout autre travailleur
- ▶ Employeur responsable pour la SST: distanciation, équipement personnel de protection
  - ▶ Plaintes CNESST
- ▶ Retrait préventif pour femmes enceintes
- ▶ Assurance-emploi ou Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) pour:
  - ▶ Perte d'emploi; isolement pour dépistage ou maladie; pour offrir des soins à des enfants ou un adulte dépendant
  - ▶ <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/covid-19-prestations-urgence.html>

# Revendications

# Action collective pour les droits des travailleurs précaires

- ▶ Santé et sécurité au travail – respect des consignes
- ▶ Augmentation des salaires (min. \$15), améliorations des conditions
- ▶ Diminution de l'utilisation des agences de placement
- ▶ Ex. Centre des travailleurs et travailleuses immigrants:  
<https://iwc-cti.ca/fr/covid-19-et-vos-droits/>

# Programme de régularisation pour les « anges gardiens »

- ▶ Déception: très limité
- ▶ Vise seulement les demandeurs d'asile en attente de réponse, ayant travaillé dans le secteur de santé (120+ heures de soins directs) durant la crise de la COVID-19
- ▶ Revendication:
  - ▶ Tout autre statut, tous autres emplois
- ▶ Ex. TCRI: <http://tcri.qc.ca/nouvelles/430-communique%C3%A9-de-presse-t%C3%A9moignage-de-pr%C3%A8s-de-400-demandeur-se-s-d-asile-travaillant-dans-les-services-essentiels>
- ▶ Ex. Solidarité sans frontières – *programme d'appui financier*: <https://www.solidarityacrossborders.org/fr/covid19>



Intervention directe  
auprès des travailleurs  
demandeurs d'asile

# Inquiétudes liées au travail pour les demandeurs d'asile

- ▶ Inquiétudes budgétaires – incluant responsabilités transnationales
- ▶ Priorité de garder son lien à l'emploi
- ▶ Importance du travail lors du besoin de faire une demande humanitaire ou de tomber sans papiers (demande refusée)

*GRANDE DIFFÉRENCE:*

PROBLÈMES COVID-19 AU TRAVAIL VS. VIE PERSONNELLE

# Les décisions difficiles liées à l'emploi: continuer ou pas? *AU TRAVAIL*

- ▶ Peur généralisée de contracter la COVID-19 au travail?
  - ▶ Condition médicale importante dans la famille?
  - ▶ Bien connaître ses droits SST
- ▶ Travailleuse enceinte?
  - ▶ Retrait préventif du travail - CSST
- ▶ Éclosion au travail?
  - ▶ Dépistage – isolation/quarantaine – PCRE (maladie)
  - ▶ Positif? CSST

# Les décisions difficiles liées à l'emploi: continuer ou pas? *PERTE D'EMPLOI*

- ▶ Mise à pied ou perte de 50% des heures?
- ▶ Chômage – 120 heures assurables depuis 12 mois
- ▶ PCRE – non-éligible pour le chômage & perte d'emploi à cause de COVID-19
  - ▶ \$500/semaine

# Les décisions difficiles liées à l'emploi: continuer ou pas? *SANTÉ PERSONNELLE*

- ▶ Obligation d'isolation ou quarantaine à cause de contact avec un cas de COVID-19 dans sa vie personnelle?
  - ▶ PCRE (maladie) - 2 semaines maximum
- ▶ Malade de la COVID-19?
  - ▶ Assurance chômage (120 heures) ou PCRE (maladie)
- ▶ Besoin de soigner une personne malade de la COVID-19?
  - ▶ Assurance chômage (120 heures assurables) ou PCRE (proche aidant) – 26 semaines

# Les décisions difficiles liées à l'emploi: continuer ou pas? *ENJEUX FAMILIAUX*

- ▶ Besoin de garder:
  - ▶ Un enfant de moins de 12 ans – garderie ou école fermée à cause de la COVID-19 ?
  - ▶ Un adulte dépendant – programme de jour ou soins à domicile interrompu à cause de la COVID-19?
  - ▶ Assurance chômage (120 heures assurables) ou PCRE (proche aidant) – 26 semaines
- ▶ Préfère rester à la maison avec enfants ou adulte dépendant dont les services sont toujours disponibles:  
*RIEN*



En conclusion:  
on a beaucoup de  
travail à faire!

MERCI